

AVIS DE COURSE - Les Voiles Corsaire

Les 14, 15 et 16 JUIN 2024 à SAINT- MALO

GRADE 4 – J80

GRADE 5A – MUSCADET et OPEN 5.70

organisé par la SNBSM

SOCIÉTÉ NAUTIQUE de la BAIE DE SAINT-MALO

Préambule

Prévention des violences et incivilités

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents.es et aux accompagnateurs.trices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants.es

1 REGLES

L'épreuve est régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile (RCV 2021-2024),
- 1.2 Les règlements fédéraux,
- 1.3 La partie B, section II du Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer (RIPAM) quand elle remplace les RCV du chapitre 2, entre l'heure légale du coucher du soleil et heure légale du lever du soleil,
- 1.4 Les Règlementations Spéciales Offshore (RSO) 2020-2021 catégorie 3.
- 1.5 Les règles de la Classe J80

2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

- 2.1 Les IC seront disponibles après 12H00 le 1^{ER} JUIN 2024 au secrétariat de la SNBSM (Quai Bajoyer).
- 2.2 Les IC seront affichées selon la prescription fédérale
- 2.3 Les IC seront disponibles à la même date en version électronique à l'adresse www.snbsm.com et sur le Groupe WhatsApp « **Les Voiles Corsaire 2024** » sur lequel vous serez inscrit.

3 COMMUNICATION

- 3.1 Le tableau officiel d'information en ligne est consultable sur le Groupe WhatsApp « **Les Voiles Corsaire 2024** » sur lequel vous serez inscrit.

4 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

L'épreuve est ouverte à :

- 4.1 Tous les bateaux des classes J80, MUSCADET, et OPEN 5.70 en règle avec leur autorité nationale, Les bateaux francisés devront disposer de l'armement de sécurité prévu pour la zone de navigation côtière de la Division 240.
- 4.2 Documents exigibles à l'inscription :
 - 4.2.1 **Pour la classe des OPEN 5.70 et la classe des MUSCADET – Régate de Grade 5A**
 - a. Pour chaque concurrent majeur en possession d'une Licence Club FFVoile, la licence Club FFVoile mention "compétition" ou "pratiquant"
Pour chaque concurrent mineur en possession d'une Licence Club FFVoile :
 - la licence Club FFVoile mention « compétition » valide
 - ou
 - la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur

- b. Pour chaque concurrent n'étant pas en possession d'une Licence Club FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française résidant à l'étranger :
- un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
 - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros
 - pour les mineurs, l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur.

4.2.2 Pour la classe des J80 - Régates de Grade 4

- a. Pour chaque concurrent en possession d'une Licence Club FFVoile :
- la licence Club FFVoile mention « compétition » valide
- ou
- la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée :
 - pour les mineurs, de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur
 - pour les majeurs, d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an.
- b. Pour chaque concurrent n'étant pas en possession d'une Licence Club FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française résidant à l'étranger :
- un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
 - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros
 - pour les mineurs, l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur ou, pour les majeurs, un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigés en français ou en anglais).
- c. une autorisation parentale pour tout concurrent mineur.

4.2.3 Pour les bateaux

- le certificat de jauge et/ou de rating valide et/ou adhésion classe
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité.
- L'attestation d'assurance du bateau.
- L'acte de Francisation.

4.3 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en remplissant le formulaire d'inscription et en l'envoyant, avec les droits requis, à **SNBSM - Quai des Sablons - 35400 – Saint-Malo,**

4.4 Les bateaux peuvent **s'inscrire** en ligne sur le site internet www.snbsm.com

4.5 Pour être considéré comme inscrit à l'épreuve, un bateau doit s'acquitter de toutes les exigences d'inscription et payer tous les droits.

5 DROITS A PAYER (*)

5.1 Les droits d'inscription sont de :

- 160 euros pour un J80
- 80 euros pour un Muscadet
- 60 euros pour un open5.7

(*) Ces droits incluent :

- Le grutage des bateaux le vendredi et le stationnement des remorques,
- Le stationnement dans le port des Sablons de Saint-Malo du vendredi 14 juin au dimanche 16 juin 2024,
- La Galette saucisses et une boisson par équipier le vendredi soir à l'Atterrage, ticket à récupérer avant 17h
- le pot de l'amitié le à la remise des prix dimanche le 25 juin 2023.

5.2 Le tarif du grutage est de 20 euros pour la mise à l'eau le samedi, le nombre de place est limité.

6 PROGRAMME DE L'EPREUVE (*)

- **Vendredi 14 Juin Entraînement :**

- De 10h00 à 17h : confirmation d'inscription, grutage et stationnement des J80, Open5.7 et Muscadet
- à 13h30 : Briefing coureur pour les manches d'entraînements
- à 15h00 : 1er signal d'avertissement manche d'entraînement, Zone GRAND DODEHAL
- à 19h30 : galettes-Saucisse à l'ATTERRAGE

- **Samedi 15 Juin régates :**

- de 11h à 13h30 : Inscription, grutage
- à 14h00 : Briefing Skippers, à l'ATTERRAGE
- à 15h15 : à disposition du Comité (pour émargement à vue) – Zone GRAND DODEHAL
- à 15h30 : 1er signal d'avertissement - Courses à suivre ...

- **Dimanche 16 Juin régates :**
 - à 8h30 : à disposition du Comité (pour élargement à vue) – Zone GRAND DODEHAL
 - à 9h00 : 1er signal d'avertissement - Courses à suivre
 - Pas de signal d'avertissement après 12h00
 - à 13h30 : Grutage des bateaux
 - à 16h30 : Remise des Prix et pot de l'amitié

() Ces horaires sont indicatifs et seront précisés dans les instructions de course.*

7 CONTROLE DE L'ÉQUIPEMENT

7.1 Chaque bateau doit présenter ou prouver l'existence d'un certificat de jauge valide.

7.2 Les bateaux doivent être disponibles pour le contrôle de l'équipement,

7.3 Les bateaux peuvent être contrôlés à tout moment.

8 LIEU

8.1 L'Annexe Zone de course fournit le plan du lieu de l'épreuve.

9 LES PARCOURS :

Les parcours proposés seront des parcours construits de type banane. Ils seront précisés dans les IC.

10 SYSTÈME DE PÉNALITÉ

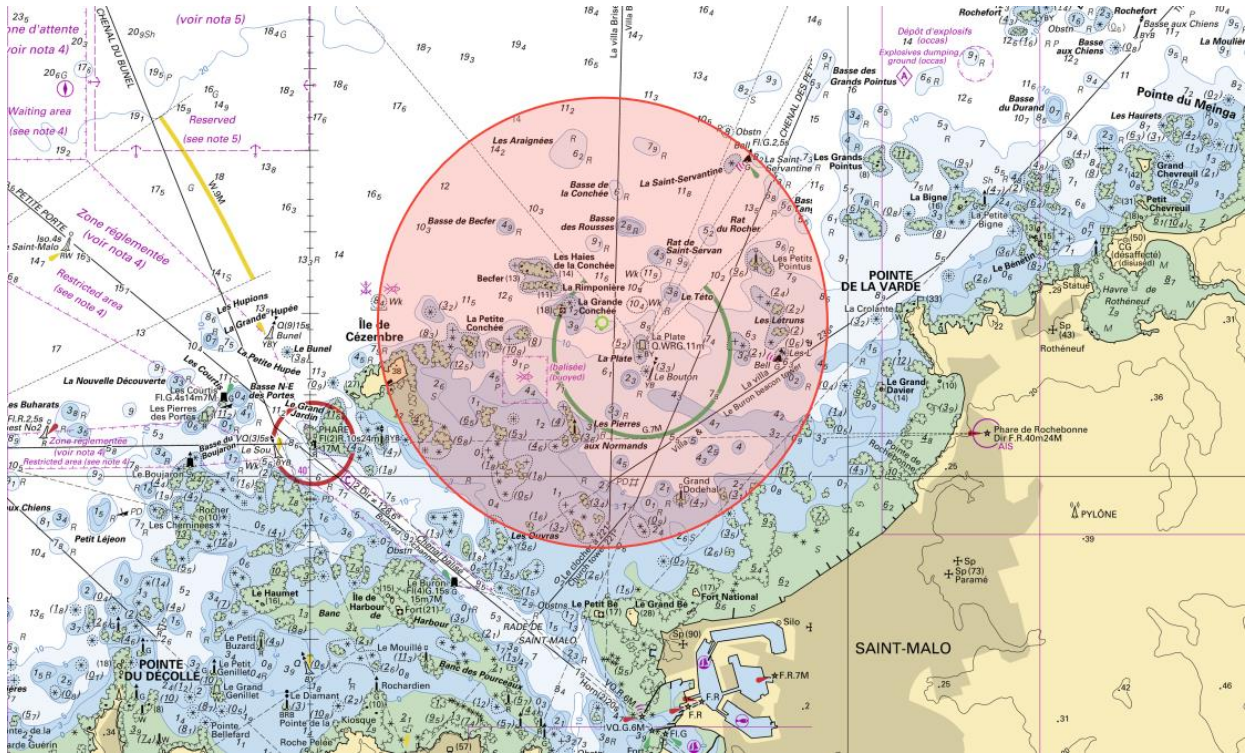
Pour toutes les classes, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

11 Remise des prix et lots

11.1 1 Spi de J80 sera offert au vainqueur de la régates Les Voiles Corsaire en série J80.

11.2 Différents lots seront offerts aux trois premiers de chaque série.

ANNEXE ZONES DE COURSE



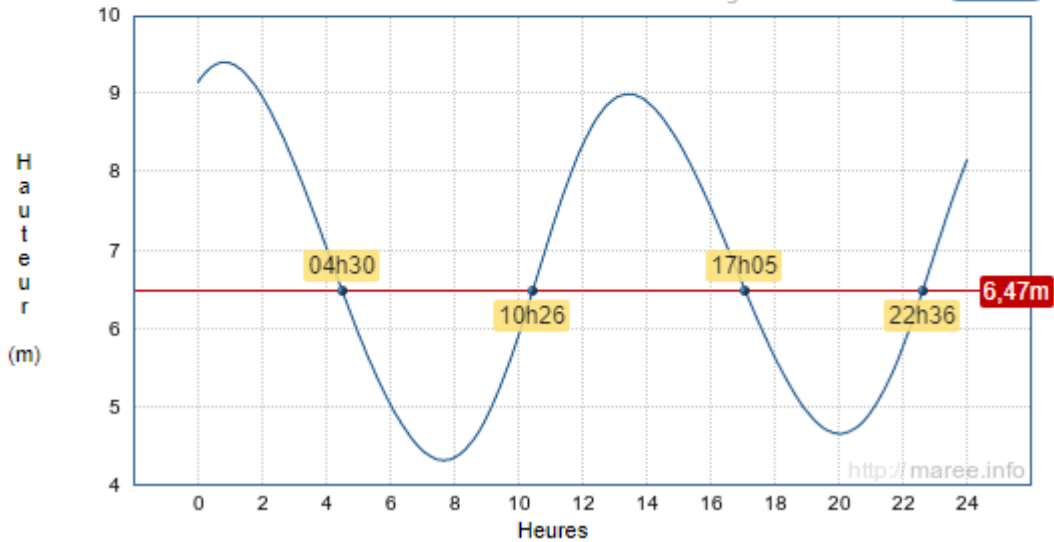
Marées à Saint-Malo

Vendredi 14 Juin 2024 UTC+2 Semaine 24 48°38' N
2°00' W

Lever du soleil : 06h06 Premier quartier de lune Coucher du soleil : 22h10

	Coef.	Heure	Durée de la marée	Heure de marée	Hauteur	Marnage	1/12	1/4	1/2
PM	43	00h48	06h52	01h08	9,39m	5,08m	0,42m	1,27m	2,54m
BM		07h40	05h46	00h57	4,31m	4,67m	0,39m	1,17m	2,34m
PM	41	13h26	06h35	01h05	8,98m	4,33m	0,36m	1,08m	2,17m
BM		20h01			4,65m				

Horaires des marées à Saint-Malo - marégramme



Samedi 15 Juin 2024

UTC+2 Semaine 24

48°38' N
2°00' W

Lever du soleil : 06h06

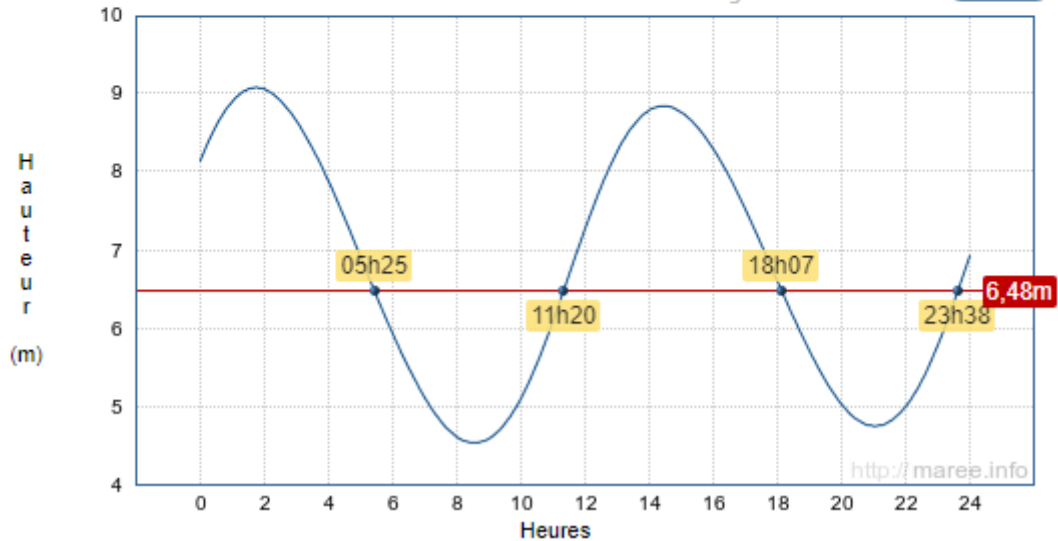
Lune gibbeuse croissante

Coucher du soleil : 22h10

	Coeff.	Heure	Durée de la marée	Heure de marée	Hauteur	Marnage	1/12	1/4	1/2
PM	39	01h44			9,07m				
BM		08h32	06h48	01h08	4,54m	4,53m	0,38m	1,13m	2,27m
PM	38	14h26	05h54	00h59	8,83m	4,29m	0,36m	1,07m	2,15m
BM		21h02	06h36	01h06	4,75m	4,08m	0,34m	1,02m	2,04m

Horaires des marées à Saint-Malo - marégramme

Options



Dimanche 16 Juin 2024

UTC+2 Semaine 24

48°38' N
2°00' W

Lever du soleil : 06h06

Lune gibbeuse croissante

Coucher du soleil : 22h11

	Coeff.	Heure	Durée de la marée	Heure de marée	Hauteur	Marnage	1/12	1/4	1/2
PM	39	02h48			8,96m				
BM		09h34	06h46	01h07	4,57m	4,39m	0,37m	1,10m	2,20m
PM	40	15h32	05h58	00h59	8,92m	4,35m	0,36m	1,09m	2,18m
BM		22h08	06h36	01h06	4,62m	4,30m	0,36m	1,08m	2,15m

Horaires des marées à Saint-Malo - marégramme

Options

